



2. Pour une amélioration des règles internationales : l'Organisation mondiale du commerce

<http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac>

Le Canada tire grandement avantage du système de commerce ouvert, mais réglementé, qui a été élaboré au cours des 50 dernières années. Dans une économie de taille moyenne comme la nôtre, la prospérité actuelle et future repose sur l'ouverture des marchés, un climat commercial stable et un mécanisme de règlement des différends commerciaux fondé sur le droit plutôt que sur la puissance politique et économique. L'OMC, qui veille à l'application et au fonctionnement des accords commerciaux multilatéraux et contribue à faire respecter les règles qui régissent les échanges mondiaux, demeure la pierre angulaire de la politique commerciale canadienne et le fondement des relations commerciales entre le Canada et ses partenaires.

Le Canada siège aux différents organismes de l'OMC, ainsi qu'à plusieurs forums multilatéraux qui influencent et orientent les débats sur la politique commerciale internationale. Nous participons assidûment aux rencontres du Groupe des 7/8 grandes puissances, à la réunion annuelle des ministres du Commerce de la Quadrilatérale (États-Unis, Union européenne, Japon, Canada), aux travaux de l'OCDE, ainsi qu'aux activités des institutions et organismes économiques des Nations Unies, de la ZLEA et de l'APEC. Notre participation à ces rencontres et à d'autres réunions informelles de ministres du Commerce nous permet d'élaborer des accords sur des questions commerciales importantes pour le Canada. Lors de chaque forum, le Canada en profite pour continuer de stimuler les efforts en faveur d'une cohérence accrue des politiques financières, économiques et sociales, ainsi qu'en matière de commerce international, afin de renforcer les marchés et de favoriser la croissance économique et le développement durable. Pour que le public comprenne mieux le rôle de l'OMC et continue de l'appuyer dans ses démarches et pour promouvoir la libéralisation du commerce dans son ensemble, le Canada persiste à demander une plus grande transparence tant dans les activités courantes de l'OMC que dans la conduite future des négociations commerciales multilatérales.

En 1999, les préparatifs de la troisième Conférence ministérielle de l'OMC à Seattle et des négociations de la ZLEA ont occupé une place importante dans les activités commerciales du Canada. À cette fin, le gouvernement a lancé un programme étendu de sensibilisation et de consultation auprès des provinces, du monde des affaires, des autres parties intéressées et du grand public. Il a aussi créé un site Web (www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac) où l'on donne des renseignements sur les questions de politique commerciale et invite le public à formuler des